

M. OLIVER: Que l'honorable député veuille bien me prêter l'oreille, je vais le renseigner.

M. LANCASTER: Au dire de l'honorable député, on se proposait d'apporter la modification; mais où cette intention est-elle manifestée?

M. OLIVER: Je dis que c'est là ce qu'on se proposait, et je compte que l'honorable député voudra bien ajouter foi à ma parole. Dans cet article du présent bill, la disposition revient sous la même forme qu'autrefois, et la Chambre doit envisager encore aujourd'hui la situation comme elle le fit dans le temps; par conséquent, les honorables députés qui combattaient alors le projet de loi parce que, disaient-ils, il ne tendait pas à autoriser la nationalisation des élévateurs de tête de ligne; ceux-là, dis-je, sont tenus d'exiger que cet article soit modifié de façon à devenir efficace, ou bien de réclamer sur-le-champ la nationalisation des élévateurs de tête de ligne.

Il s'agit ici d'atteindre un but bien connu de chacun des représentants de l'Ouest, ainsi que des autres membres de la Chambre. Ce but, il importe assez peu qu'on l'atteigne à la faveur des principes consacrés ou à être consacrés par le présent article: mais si, ainsi qu'il le prétend, on ne peut l'atteindre de cette façon, l'honorable député de Portage-la-Prairie est tenu de se déclarer en faveur de la nationalisation et d'appuyer son dire de son vote.

M. SCHAFFNER: L'honorable député (M. Oliver) vient de dire ce qu'il avait l'intention de faire, mais il sait fort bien, comme le savent aussi tous les députés qui se trouvaient ici le 19 mai dernier, qu'il eût été absolument impossible d'atteindre le but qu'il se proposait.

M. LANCASTER: Cette intention, il ne l'a jamais manifestée.

M. SCHAFFNER: Je n'ai pas le bill (Q) sous les yeux; je crois cependant qu'il renfermait le même nombre d'article que le présent projet de loi. Je ne sais si l'honorable député (M. Oliver) le fit exprès ou non, mais il déposa son projet de loi le 19 mai, le jour même où la Chambre s'ajourna, et, cependant, il n'hésite pas à venir nous dire qu'il comptait que la Chambre voterait un bill sur lequel il a parlé lui-même au moins une huitaine de jours.

Des VOIX: Très bien! très bien!

M. SCHAFFNER: L'ex-ministre de l'Intérieur cherche à faire croire qu'il se proposait de soumettre son projet de loi à un examen suffisant quand il voulait le faire passer par les diverses étapes de la procédure en une seule journée, afin qu'une commission des grains ou quelque autre institution s'en prévalût ensuite pour appliquer la loi d'une manière éclairée. Nous nous sommes opposés à cela, jugeant qu'il

M. LANCASTER.

était impossible de faire un examen convenable du projet loi en une seule journée, chose que l'honorable député lui-même ne pouvait pas ignorer. Qu'il ne se montre donc pas aussi chatouilleux si nous ne croyons pas sans réserve à l'intention qu'il dit avoir eue.

M. KNOWLES: Le débat s'est rattaché à la question en ce qu'il a porté sur l'attitude des membres des deux côtés de la Chambre à l'égard de la nationalisation des élévateurs de tête de ligne. Je considère qu'il ne s'agit pas tant en ce moment de notre degré d'engagement à l'égard de la théorie ou du principe de la nationalisation des élévateurs que du principe en vertu duquel le député, qui sollicite les suffrages en se constituant le champion d'une certaine mesure et en faisant des promesses, comme l'a fait le premier ministre, est obligé de tenir ses promesses.

M. SCHAFFNER: Quand avez-vous commencé à tenir les vôtres?

M. BLAIN: Qu'avez-vous à dire du libre-échange?

M. KNOWLES: Quand nous avons commencé?

M. SCHAFFNER: Oui.

M. KNOWLES: Nos adversaires ont prétendu que nous n'avons pas abaissé le tarif; or, nous avons effectué graduellement une réduction sensible des droits de douane. C'est un reproche que les ministériels,—y compris le représentant conservateur des prairies,—se plaisent à nous faire dans l'espoir de conquérir quelque avantage politique.

M. SCHAFFNER: Mon honorable ami a-t-il voté pour la réduction des droits sur les machines agricoles?

M. KNOWLES: Où?

M. SCHAFFNER: Ici même.

M. KNOWLES: Avons-nous jamais été appelés à voter là-dessus?

M. SCHAFFNER: Sans doute.

M. KNOWLES: Je conteste l'exactitude du dire de l'honorable député; la Chambre ne s'est jamais prononcée sur ce point.

M. SCHAFFNER: J'affirme de la façon la plus positive qu'une motion a été mise aux voix en cette Chambre, qui tendait à réduire de 17½ à 10 p. 100 le droit sur les machines agricoles, et que l'honorable député a lui-même combattu cette motion.

M. KNOWLES: Il s'agit là du procédé favori des tories.

M. FOSTER (Toronto-nord): Quand les libéraux ont-ils commencé à tenir leurs promesses?